

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 14 OCTOBRE 2021 à 19h

L'an deux mille vingt-et-un, le quatorze Octobre 2021 à 19h, le conseil municipal de la commune de Coublanc s'est réuni sur convocation qui leur a été adressée par le maire le 8 octobre 2021, conformément aux articles L 2122-7 et L 2122-8 du Code général des collectivités territoriales.

Étaient présents : Annabelle Auclerc, René Auclerc, Rémy Fructus, Ghislain Butin, Nicolas Crasnier, Jonathan Gardet, Floriane Larue, Jean-Marc Nicolas, Elisabeth Perronnet, Noël Mercier, Marie-Isabelle Diaz

Absents excusés : Franck Bouchacourt (*procuration donnée à Rémy Fructus*) et Fabien Barillé

Absents : Martial Labrosse et Jennifer Lebretton

Secrétaire de séance : René Auclerc

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 9 septembre 2021

Le compte rendu du conseil municipal du 9 septembre 2021 est approuvé par l'ensemble des conseillers.

Approbation de l'ordre du Jour

- Présentation du Rapport sur le Prix et la Qualité du Service de l'assainissement collectif 2020
- Gestion des chats errants
- Validation devis
- Décision modificative
- Point communauté de communes
- Point PLUi
- Point Repas de l'Amitié
- Comptes rendus divers
- Questions diverses

1. Présentation du RPQS de l'Assainissement collectif 2020

Marie Isabelle Diaz présente le rapport sur le prix et la qualité du service de l'assainissement collectif pour l'année 2020.

Le présent rapport est public et permet d'informer les usagers du service, notamment par une mise en ligne sur le site de l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement.

Après présentation de ce rapport, le conseil municipal :

- **ADOpte** le rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif 2020
- **DECIDE** de transmettre aux services préfectoraux la présente délibération

- **DECIDE** de mettre en ligne le rapport et sa délibération sur le site www.services.eaufrance.fr
- **DECIDE** de renseigner et publier les indicateurs de performance sur le SISPEA

1. Gestion des chats errants

Le Maire informe le conseil que la commune est confrontée à la prolifération de chats errants.

« Le Maire est responsable de la lutte contre la divagation animale sur le territoire de sa commune. Au titre de son pouvoir de police générale, qu'il détient en vertu des articles L2212-1 et L2212-2 du code général des collectivités territoriales, il est habilité à intervenir pour assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publiques. Au titre de la police spéciale, selon l'article L211-22 du CRPM, il lui appartient, en particulier de prendre toutes dispositions propres à empêcher la divagation des chiens et des chats »

Décision : Une campagne de sensibilisation sur la stérilisation des chats va être lancée via Panneau Pocket, affichage, article dans bulletin municipal.

2. Validation devis

- Validation du devis de ISOSIGN d'un montant de 1 832.02€ HT soit 2 198.42€ TTC pour l'achat de panneaux de signalisation des artisans, des numéros de maison, des miroirs d'agglomération...
- Validation du devis de Performance d'un montant de 144.90€ HT soit 173.88€ TTC pour le remplacement de pièces sur un ordinateur de l'école
- Validation du devis de KOMUNIKEY d'un montant de 800€ HT soit 960€ TTC pour les prises de vue et livraison de 8 clichés numériques
- Validation du devis de MATERIEL CHR PRO pour l'achat d'un meuble bas Inox ouvert pour le Café/Epicerie d'un montant de 310.39€ HT soit 372.46€ TTC.
Rappel : 5 470.80€ TTC ont déjà été dépensé pour le Café/Epicerie en matériel (Fourneau à gaz, lave-vaisselle, Table et étagère)

1. Décision modificative

Suite à la validation de ses différents devis il y a lieu de prendre une décision modificative n° 2 pour équilibrer les comptes

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

- **DECIDE** faire les modifications suivantes :
Art 21578/op 113 (DF) : + 1 150€
Art 2151/op 97 (DF) : - 1 150€

1. Point sur La communauté de Communes du Sud Brionnais

Le Maire fait un point sur la communauté de communes suite à la démission du président. L'ensemble des élus communautaires se sont réunis en début de semaine. Mme Dumoulin Stéphanie, Maire de Chauffailles postule pour le poste de Présidente et Nicolas Crasnier souhaiterait également devenir acteur de la communauté de communes et prendre une vice-présidence. L'élection de la nouvelle équipe communautaire est prévue ce vendredi 15 octobre.

2. Point Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Rémy Fructus fait un point sur l'état d'avancement du PLUi. Celui-ci avance progressivement. Des réunions publiques devraient avoir lieu courant 2022 pour une validation au 1^{er} trimestre 2023.

3. Point sur le Repas de l'amitié

Les invitations ont été distribuées dans les boîtes aux lettres la semaine dernière. Le menu à 26 € du traiteur Grizard de Roanne a été retenu, reste à négocier le Trou-Normand. Devis validé de Tempo Muset

4. Compte rendu divers

- SPANC du Brionnais : Compte rendu du 30 septembre dernier et présentation à titre informatif du RPQS 2020
- Commission des déchets de la communauté de communes : La Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM) devrait être mis en place en janvier 2023. Puis mise en place de la REOM incitative en 2024 : les usagers seront conduits à limiter les quantités de déchets qu'ils produisent pour avoir une facturation plus équitable, avec la mise en place de points d'apport volontaire sur le territoire : Ce seront les usagers qui déposeront leurs déchets à des points de collecte collectifs réservés à cet usage. Des réunions publiques vont être programmées courant 2022 pour informer les habitants.

1. Questions diverses

- Etablissement d'une convention avec le basket pour la mise à disposition du local « Cuisine » du Hall des loisirs
- Distribution des chèques cadeaux pour le Noël des agents en avance vu que ceux-ci ont une validité jusqu'au 31/12/2021.
- Affaire Grapeloup : Expertise contradictoire en cours. Attente de la date par l'expert désigné.
- Signature du bail de location gérance chez maître De Magalhaes avec les nouveaux gérants acté à partir du 4 octobre dernier pour un bail précaire de 3 ans avec 2 closes de ruptures

- Point sur l'avancée des travaux de la grange de M. Vilain
- Cérémonie du 11 novembre : Voir si quelqu'un est disponible pour le Porte-drapeau
- Aide aux assistantes maternelles : Reporté au prochain conseil
- La distribution des colis des anciens par l'association est décalée au samedi 18 décembre

- Dates :

- Prochains conseils : Jeudi 18/11 à 20h et jeudi 16/12 à 20h
- Mercredi 20/10 à 19h
- Commission « Communication » : Vendredi 29/10 à 17

La séance est levée à 21h38